



MASTER

PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

PARCOURS PAP : PSYCHOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL : APPROCHES CLINIQUES ET SOCIALES

PRÉSENTATION

Le parcours PAP a pour objectif de former des psychologues spécialisé-e-s dans les domaines de l'accompagnement professionnel tout au long de la vie. Le master PAP propose une formation pluridisciplinaire qui articule étroitement les apports de la psychologie (clinique et sociale), de la sociologie, de l'économie et du droit dans l'étude des processus caractéristiques des situations d'insertion- réinsertion professionnelle et d'orientation / formation tout au long de la vie. Fort de sa double orientation – clinique et sociale ainsi que de son aspect pluridisciplinaire, le parcours PAP a acquis depuis 2001 une spécificité qui lui permet de se démarquer des formations qui, dans l'offre de formation régionale et nationale proposent des parcours orientés seulement par la psychologie sociale, du travail et des organisations.

Stages

Stages obligatoires de 200h en M1 et de 500H en M2. Le stage se fait sous la supervision d'un-e psychologue dans une structure du champ de l'accompagnement professionnel, de l'insertion, de l'orientation. Le stage de Master 1 se fait en discontinu sur l'année universitaire (octobre à juin). Le stage de Master 2 s'effectue en continu de mi-février à mi-juillet.

Les deux stages font l'objet d'un rapport de stage, descriptif (de la structure et des missions effectuées par le stagiaire) et réflexif (sur le métier et la fonction de psychologue).

COMPÉTENCES VISÉES

Afin d'assurer les différentes missions du psychologue, le-la professionnel-le de l'accompagnement est capable de :

- ▶ maîtriser les connaissances approfondies permettant d'expliquer les problématiques psychologiques, économiques et sociales à l'œuvre en situations de transition professionnelle;
- ▶ analyser les demandes individuelles et institutionnelles afin de définir les buts de l'intervention;
- ▶ développer et mettre en œuvre des dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement de la mobilité professionnelle tout au long de la vie;
- ▶ sélectionner, développer et utiliser les instruments et procédures adéquats en matière d'orientation / réorientation professionnelles, d'insertion / réinsertion professionnelles (notamment dans les



- activités d'évaluation des compétences, de bilan des compétences, de reconnaissance et validation des acquis de l'expérience);
- ▶ développer des interventions spécifiques aux problématiques des publics accompagnés (publics éloignés de l'emploi, salarié, seniors, jeunes diplômés...);
- ▶ évaluer à partir de critères et d'outils préalablement définis et sélectionnés la pertinence des interventions et des dispositifs proposés et mis en œuvre;
- ▶ fonder son intervention à partir d'une réflexion autour des questions éthiques et déontologiques spécifiques à la pratique du psychologue;
- ▶ communiquer aux bénéficiaires et aux prestataires les résultats de l'intervention (restitution orale et rédaction de comptes rendus);
- ▶ actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences notamment en se tenant informé des avancées scientifiques récentes en psychologie;
- ▶ développer des compétences spécifiques selon les changements susceptibles de survenir dans son champ d'intervention et selon les lois et règles nationales et européennes qui régissent la profession du psychologue;
- ▶ maîtriser une langue étrangère.

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux titulaires de la Licence de psychologie ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

L'accès à la première année se fait **sur dossier, entretien et examen**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail **MON MASTER** :

www.monmaster.gouv.fr

“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	PY0J701T	Psychologie du travail et insertion	6	25
▶ UE 702	PY0J702T	Psychopathologie et démarches cliniques	10	50
▶ UE 703	PY0J703T	Introduction à la psychologie de l'orientation	4	25
▶ UE 704	PY0J704T	Les démarches de recherche en psychologie	4	25
▶ UE 705	PY0J705T	Stage - Méthodes et techniques à visée professionnelle	3	25
▶ UE 706		Langue vivante : anglais	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
▶ UE 801	PY0J801T	Mémoire	8	
▶ UE 802	PY0J802T	Epistémologie - Pratiques de l'accompagnement	5	50
▶ UE 803	PY0J803T	Psychologie de l'accompagnement et du conseil	4	25
▶ UE 804	PY0J804T	La recherche : le traitement des données	4	25
▶ UE 805	PY0J805T	Stage : Conduite de réunion	3	25
▶ UE 806	au choix :	Adapter les protocoles d'entretien au contexte professionnel Actualités de la psychologie : regards croisés Approches développementales de l'entretien clinique	3	25
▶ UE 807	PY0J807T	Transitions des individus et des institutions	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	PY0J901T	Accompagnement des publics spécifiques	9	100
▶ UE 902	PY0J902T	L'accompagnement : approches clinique et sociale	7	75
▶ UE 903	PY0J903T	Aspects socioéconomiques et institutionnels	4	25
▶ UE 904	PY0J904T	Séminaire	4	25
▶ UE 905	PY0J905T	Stage et recherche d'emploi	3	25
▶ UE 906	PY0J906T	Actualités et débats : le travail	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
▶ UE 1001	PY0J111T	Mémoire	19	
▶ UE 1002	PY0J112T	Aspects socioéconomiques et institutionnels 2	4	25
▶ UE 1003	PY0J113T	Ethique et déontologie	4	25
▶ UE 1004	PY0J114T	Supervision de stage et analyse des pratiques	3	25

📁 ET APRÈS ?

Le parcours PAP vise à former des psychologues spécialisé-e-s dans le champ de l'accompagnement professionnel dans domaines d'activités qui relèvent de la psychologie (NSF 124), des ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi (NSF 315) du travail social (NSF 332), du développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles (NSF 415).

Ces professionnel-le-s sont en mesure, quel que soit le public concerné, de concevoir, développer et mettre en œuvre des dispositifs individuels et collectifs :

- ▶ de bilans professionnels ;
- ▶ d'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle ;
- ▶ d'aide à l'insertion professionnelle et au développement de la professionnalisation.

Les structures employeuses du parcours PAP peuvent être : des associations ou des entreprises œuvrant dans le champ de l'accompagnement et de l'aide à l'insertion/réinsertion professionnelle de publics plus ou moins éloignés de l'emploi (par exemple, organismes chargés de promouvoir et de mettre en œuvre les politiques de l'emploi : Pole emploi, Cap emploi, missions locales, Toulouse Métropole) ; des cabinets de consultants ou des associations proposant des prestations en matière d'accompagnement professionnel (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences ; cabinets privés) ou en matière de prévention de santé au travail (ASTI ; Services des Maladies professionnelles et environnementales / Pôle santé publique et médecine sociale) ; des structures chargées d'orientation scolaire et professionnelle (Centre d'Information et d'Orientation - C.I.O ; Services Universitaires d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle - SCUIO-IP ; Centre Régional d'Information Jeunesse - CRIJ) ; des services de ressources humaines visant à accompagner les situations de transitions, formation ou de mobilité professionnelles (services RH).

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

